

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE KATZENTHAL**

SEANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2026

Placée sous la présidence de Madame Nathalie TANTET-LORANG, Maire.

Membres présents : Sous la présidence Mme le maire Nathalie TANTET-LORANG, Mmes et MM. les Adjoints Guillaume MEYER, Dominique STOECKLE, Michel WECK, Mmes et MM. les Conseillers municipaux, Annette KUENTZMANN, Isabelle KLEE-COUTURIER, Carine JACOBOWSKY, Anne DEBUS, Jonathan MAITREL, Clémentine WECK, Camille KAUFFMANN, Maxime KUENTZ, Laurent SCHUMACHER.

Absent excusé : Jonathan ZIELINSKI

Absents non excusés : Michael PIAZZON

Procurations de vote : Jonathan ZIELINSKI a donné procuration à Carine JACOBOWSKY

Auxiliaire de séance : Mme Elodie CHEVALLIER, Secrétaire Générale de Mairie.

La convocation a été faite le 13 mai 2026

ORDRE DU JOUR :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte rendu de la séance du 01 avril 2026
- 3) Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- 4) Désignation des représentants du conseil municipal aux commissions de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg
- 5) Désignation du délégué de la commune à l'office du Tourisme
- 6) Désignation d'un représentant de la commune à l'Assemblée Générale de la Colmarienne des Eaux et d'un représentant à l'Assemblée Spéciale
- 7) Approbation de la convention de servitudes pour les ouvrages souterrains avec Enedis
- 8) Instauration du principe de la redevance réglementée pour chantier(s) provisoire(s) électricité
- 9) Examen de demandes de droit de préemption urbain
- 10) Informations relatives aux décisions prises par délégation
- 11) Informations courantes
- 12) Divers

Vérification du quorum

Madame le Maire constate que le quorum est atteint.

1) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Clémentine WECK est désignée secrétaire de séance.

2) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 1 AVRIL 2026

Le PV de la séance du 1 avril 2026 transmis aux élus par courriel le 29 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

3) RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

L'article 1650-1 du Code Général des Impôts prévoit que, dans chaque commune, il est institué une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) composée du maire ou de son adjoint délégué et de six commissaires titulaires et autant de suppléants. La durée du mandat de ses membres est la même que celle du mandat du conseil municipal. Il convient donc de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs.

Les six commissaires titulaires et les six commissaires suppléants sont désignés par la Direction Générale des Finances Publiques, sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal.

Sur proposition du Maire, après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal propose les personnes suivantes :

Membres titulaires :

- * Michel WECK, 93, rue des Trois Epis à Katzenthal*
- * Dominique STOECKLE, 124, rue des Trois Epis à Katzenthal*
- * Guillaume MEYER, 127, rue des Trois Epis à Katzenthal*
- * Aristide KUENTZMANN, 3, impasse Belle Vue à Katzenthal*
- * Edith BERNHARDT-GONTIER, 12, rue de la Vallée à Katzenthal*
- * Dominique PERRET, 113, rue des Trois Epis à Katzenthal*
- * Bernard MEYER, 60, route de Colmar à Ingersheim*
- * Francis MULLENBACH, 3, rue de Turckheim à Niedermorschwihr*
- * Jérôme NOLL, 77, rue du Vignoble à Katzenthal*
- * Carine JACOBOWSKY, 117, rue des Trois Epis à Katzenthal*
- * Patrice SPANNAGEL, 86, rue du Vignoble à Katzenthal*
- * Alain ECHARD, 69, rue du Vignoble à Katzenthal*

Membres suppléants :

- * Patrick SCHMITT, 36, rue du Wineck à Katzenthal*
- * Pascal DERAIS, 20, Grand-rue à Katzenthal*
- * Christian STOECKLE, 83, rue des Fleurs à Katzenthal*
- * Colette RAEHM, 37A, rue du Wineck à Katzenthal*
- * Michael PIAZZON, 5, place de l'Ecole à Katzenthal*

- * Jonathan ZIELINSKI, 31, Grand-rue à Katzenthal
- * Aimé KUENTZMANN, 73 A, rue des Trois Epis à Niedermorschwihr
- * Claude BAUER, 1, rue du Bassin à Katzenthal
- * Isabelle KLEE COUTURIER, 6, rue de la Vallée à Katzenthal
- * Jean-François KLEE, 13, Grand-rue à Katzenthal
- * Nicolas KLUR, 1 rue du Riesling, 68420 Eguisheim
- * Frédéric BERNHARD, 53, rue d'Ammerschihr à Katzenthal

4) DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUX COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG

Lors de sa réunion du 6 mai 2026, le conseil de communauté a créé 7 commissions thématiques intercommunales.

Ces commissions sont ouvertes aux conseillers municipaux à raison d'un conseiller par commune au minimum et trois au maximum.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE :

- de procéder à la désignation des représentants du Conseil Municipal aux commissions thématiques intercommunales de la Communauté de Communes de la Vallée de Kayserberg comme suit :

Commissions	Nom 1	Nom 2	Nom 3
Tourisme -Equipements sportifs	Anne DEBUS	Guillaume MEYER	Dominique STOECKLE
Mobilité	Laurent SCHUMACHER	Isabelle KLEE - COUTURIER	Camille KAUFFMANN
Déchets	Nathalie TANTET-LORANG	Michel WECK	Jonathan MAITREL
Cohésion sociale : Petite Enfance/Jeunesse	Annette KUENTZMANN	Anne DEBUS	Camille KAUFFMANN
Climat Air Energie	Laurent SCHUMACHER	Clémentine WECK	Carine JACOBOWSKY
Economie/ Agriculture/ Viticulture	Guillaume MEYER	Maxime KUENTZ	Anne DEBUS
Culture	Dominique STOECKLE	Isabelle KLEE-COUTURIER	Anne DEBUS

- de charger le Maire ou son représentant de la notification de la présente.

5) DESIGNATION DU DELEGUE DE LA COMMUNE A L'OFFICE DU TOURISME

Le conseil municipal est amené à procéder à la désignation des délégués ou représentants du conseil municipal au sein des établissements publics de coopération intercommunale et autres organismes extérieurs.

Conformément à l'article L2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations et présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Vu la délibération du 01 avril 2026,

Considérant que seul un délégué titulaire doit être nommé, sans notion de suppléance,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE :

- *de décider de ne pas utiliser le scrutin secret et de procéder par un vote à main levée à la désignation du délégué de la commune à l'office du Tourisme.*
- *de désigner Mme Anne DEBUS comme délégué titulaire à l'office de Tourisme de la Vallée de Kaysersberg*
- *de charger le Maire ou son représentant de la notification de la présente.*

6) DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA COLMARIENNE DES EAUX ET D'UN REPRESENTANT A L'ASSEMBLEE SPECIALE

Madame le maire rappelle que la commune a pris une participation en juin 2023 au capital de la SPL COLMARIENNE DES EAUX à hauteur d'une action soit 0.1% du pourcentage du capital.

VU la délibération du conseil municipal en date du 5 juillet 2022 approuvant le principe d'une prise de participation de la Commune de KATZENTHAL au capital de la SPL COLMARIENNE DES EAUX ;

VU la délibération du Conseil d'administration de la SPL COLMARIENNE DES EAUX en date du 16 décembre 2022 approuvant le principe d'une prise de participation de la Commune de KATZENTHAL au capital de la SPL ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 14 juin 2023 autorisant la signature des documents relatifs à une prise de participation de la Commune de KATZENTHAL au capital de la SPL COLMARIENNE DES EAUX ;

VU les statuts de la SPL COLMARIENNE DES EAUX,

CONSIDERANT qu'à la suite des élections municipales de mars 2026, la composition des instances de la SPL COLMARIENNE DES EAUX doit être actualisée

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE :

- *De désigner Monsieur Guillaume MEYER comme représentant de la collectivité auprès de l'assemblée générale de la SPL, et le doter de tous pouvoirs à cet effet,*
- *De désigner Monsieur Guillaume MEYER pour représenter la Commune de KATZENTHAL à l'Assemblée Spéciale de la SPL COLMARIENNE DES EAUX avec faculté d'accepter toute fonction dans ce cadre ;*
- *De charger le Maire ou son représentant de la notification de la présente.*

7) APPROBATION DE LA CONVENTION DE SERVITUDES POUR LES OUVRAGES SOUTERRAINS AVEC ENEDIS

Madame le Maire expose que dans le cadre du projet d'extension du réseau souterrain basse tension afin de permettre l'alimentation d'une antenne téléphonique rue de l'Eglise à Katzenthal, Enedis prévoit de poser du réseau souterrain basse tension sur une parcelle privée dont la commune est propriétaire. Pour ce type d'ouvrage sur un terrain privé, une convention de servitude doit être signée.

- Les ouvrages sont constitués de 2 canalisations souterraines dans une bande de 3m de large et sur une longueur d'environ 30 mètres
- Des bornes de réparages (si besoin)
- Un ou plusieurs coffrets avec pose d'un câble en tranchées
- Cette convention entre en vigueur à la date de sa signature et est conclue pour la durée de vie des ouvrages
- Enedis s'engage à verser une indemnité forfaitaire, unique et définitive de vingt euros (20€).

Sur proposition de Mme le Maire, après délibération, le Conseil Municipal :

Vu le projet de convention de servitude pour les ouvrages souterrains entre ENEDIS et la Commune de Katzenthal situés rue de l'Eglise

Considérant l'intérêt de la commune de Katzenthal d'enfouir le réseau électrique basse tension au carrefour de la Grand-rue et de la rue de l'église

DECIDE ;

- *d'émettre un avis favorable à la signature de cette convention de servitude*
- *d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer cet acte et tout document y afférant*
- *de charger Madame le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.*

8) INSTAURATION DU PRINCIPE DE LA REDEVANCE REGLEMENTEE POUR CHANTIER(S) PROVISoire(S) ELECTRICITE

Mme le Maire tient à informer les membres du Conseil que les articles, R2333-105-1 R2333-105-2 et R2333- 108, du Code général des collectivités territoriales (CGCT), ainsi que les décrets n° 2015-334 du 25 mars 2015 et n° 2023-797 du 18 août 2023, fixent le régime des redevances dues aux communes, EPCI, syndicats mixtes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux **de transport/de distribution** d'électricité et aux canalisations particulières d'énergie électrique.

Sur proposition de Mme le Maire, après délibération, le Conseil Municipal :

DECIDE

- *de décider d'instaurer ladite redevance pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport/de distribution d'électricité ;*
- *d'en fixer le mode de calcul, conformément à la partie réglementaire du CGCT, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire.*
- *de revaloriser ladite redevance chaque année, pendant toute la durée des chantiers, en fonction de l'évolution de l'indice d'ingénierie, mesurées au*

cours des douze derniers mois précédant la publication de l'indice connu au 1^{er} janvier de l'année N, ou tout autre indice qui viendrait à lui être substitué et de pendant

- *de charger Madame le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.*

9) EXAMEN DE DEMANDES DE DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Aucune demande de droit de préemption urbain n'a été déposée en mairie.

10) INFORMATIONS RELATIVES AUX DECISIONS PRISES PAR DELEGATION

Néant

11) INFORMATIONS COURANTES

*** Commission communale communication du 13 avril 2026 et 19 mai 2026 (Laurent SCHUMACHER)**

- Présentation du site internet aux membres de la commission
- Rubriques et articles pour la prochaine Katz'ette
- Inventaire des imprimeurs pour demande de 4 devis pour l'édition des prochaines Katz'ettes (3 imprimeurs et 1 graphiste)
- Présentation des devis et épreuves, choix de l'imprimeur

*** Assemblée générale Donneurs de Sang du 16 avril 2026 (Dominique STOECKLE)**

- rapport financier
- rapport d'activité
- baisse du nombre de donateurs sur le secteur Ingersheim-Katzenthal : 373 dons en 2024 ; 277 en 2025.
- prochaine collecte le 29 juin à Katzenthal à la salle des fêtes.

*** Séance d'installation du président et des vice-présidents à la CCVK du 16 avril 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**

Présidente : Mme Martine SCHWARTZ, Vice-présidents : M. Marc SCHIELE, Mme Emilie HELDERLE, M. Frédéric PERRIN, Mme Nathalie TANTET-LORANG, M. Fabien FORMWALD, M. Jean Noël RAFFNER, M. François BERTINO,

*** Assemblée Générale du Crédit Mutuel à Ingersheim du 17 avril 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**

*** Assemblée générale Courir Solidaire du 27 avril 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**

- confirmation du passage des marathoniens et des équipes en escadrilles et relai à 2 dans le village
- Première arrivée des athlètes vers 8h50 le dimanche 20 septembre
- AF Katz' préparera des collations pour les habitants qui souhaitent encourager les coureurs (Café, gâteaux)
 - 5200 inscrits au 27 avril

*** Séance d'installation du président et vice-président au Syndicat Mixte Assainissement Vignoble (SMAV) du 29 avril 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**

-président : Benjamin Huin, vice-président : Marc Schielé

*** Assemblée générale de la Fédération des villes de Lazare de Schwendi du 02 mai 2026 à Turckheim (Nathalie TANTET-LORANG)**

*** Conseil communautaire du 06 mai 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**

-création des commissions

-intégration des conseillers communautaires de Fréland

-création de 2 vice-présidences : M. Raffner et M. Bertino

*** Cérémonie du 08 mai 2026 (Nathalie TANTET-LORANG)**

*** Commission Intercommunale Urbanisme du 12 mai (Nathalie TANTET-LORANG et Camille KAUFFMANN)**

-présentation aux nouveaux élus de la procédure de modification du PLUI

*** Conseil d'Administration association périscolaire Cadet Rousselle du 12 mai 2026 (Laurent SCHUMACHER ; Guillaume MEYER et Nathalie TANTET LORANG)**

-bilan comptable

-point sur les finances (baisse des effectifs, baisse des subventions communales)

-point sur les projets de travaux pour la mise aux normes de la cuisine, travaux bureau administratif, remplacement du matériel informatique et logiciels.

Mme Tantet Lorang propose au CA de prendre contact avec différents organismes comme par exemple la CAF, CeA, Région Grand Est pour faire des demandes de subventions.

*** Séance d'installation du président et vice-président au SIENOC du 13 mai 2026 (Michel WECK, Guillaume MERYER)**

-président : Marc Schiele, vice-président : Fabien Formwald

*** Assemblée Générale de l'Office du Tourisme du 20 mai (Anne DEBUS)**

- assurer l'accessibilités des informations sur smartphones

-bilan financier positif

-augmentation des recettes des taxes de séjour

- prochaine réunion de l'OT pour l'élection du président.

*** réunion SITEUCE du 20 mai (Guillaume MEYER)**

-présentation de la gestion des eaux usées sur la vallée de Kaysersberg et vallée de Munster

-présentation de la thématique de création de bassin d'orages

-augmentation de 30% des tarifs assainissement sur Colmar Agglo, suivre si répercussion sur les tarifs d'achat par le SIENOC

*** Séance d'installation du président et vice-président au SCOT du 20 mai (Camille KAUFFMANN/ Nathalie TANTET LORANG)**

Présidente : Angélique Dieuaide, 1^{er} vice-président : Martine Schwartz, 2^e vice-président : Jean-Michel Herrscher

12) DIVERS*** Journée plantation du 12 mai 2026 (Dominique STOECKLE)**

-Une équipe de 6 bénévoles ont accompagné Yann Witzel, l'agent technique et ont participé à la plantation des fleurs de la commune.

***Pétition réceptionnée au sujet du multi-services (Nathalie TANTET-LORANG)**

Une pétition a été déposée le 11 mai 2026 en mairie, Mme le maire en fait lecture aux conseillers municipaux. Elle précise qu'une lettre d'information a été distribuée le 18 mai 2026 à l'ensemble des habitants afin de les rassurer.

Mme le Maire précise que le Fournil du K est en contrat avec la commune.

Mme le Maire et le conseil municipale tiennent à affirmer la volonté de la commune de maintenir le multi service.

***AF Katz (Carine JACOBOWSKY)**

- Chasse aux œufs de Pâques a eu lieu au Château du Wineck le vendredi 3 avril. Elle est ouverte aux familles adhérentes à l'association : 57 enfants ont participé à la chasse aux œufs

- L'assemblée générale aura lieu le 14 juin et le même jour l'AF Katz fêtera son 80^{ème} anniversaire. Un repas dansant sera organisé.

*** Calendriers des cérémonies et manifestations à venir :**

30 mai 2026 : Journée Citoyenne

07 juin 2026 : Fête-Dieu

14 juin 2026 : AG et Fête du 80^{ème} anniversaire de l'AF Katz

27 juin 2026 : Kermesse du Cadet Rousselle (périscolaire) avec soirée et spectacle à la salle des fêtes St Nicolas à Katzenthal

29 juin 2026 : Don du sang a la salle St Nicolas à Katzenthal

*** Prochains Conseils Municipaux et Commissions communales :**

- Vendredi 05 juin 2026 : Désignation des délégués et suppléants aux élections sénatoriales à 17h30

- Mercredi 17 juin 2026 : Séance ordinaire du conseil municipal à 20h

- Mercredi 8 juillet 2026 : Séance ordinaire du conseil municipal à 20h

Plus aucun conseiller ne souhaitant prendre la parole, Madame le Maire lève la séance à 21h40.

**Tableau des Signatures pour l'Approbation du Procès-verbal
de la Commune KATZENTHAL**

Séance ordinaire du 20 mai 2026

ORDRE DU JOUR :

N° ordre des délibérations adoptées au cours de la séance	Relevé des délibérations adoptées au cours de la séance	N° de la délibération	Sens du vote
1	Désignation du secrétaire de séance	/	Adopté à l'unanimité
2	Approbation du compte rendu de la séance du 01 avril 2026	/	Adopté à l'unanimité
3	Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)	DCM-2026-05-24	Adopté à l'unanimité
4	Désignation des représentants du conseil municipal aux commissions de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg	DCM-2026-05-25	Adopté à l'unanimité
5	Désignation du délégué de la commune à l'office du Tourisme	DCM-2026-05-26	Adopté à l'unanimité
6	Désignation d'un représentant de la commune à l'Assemblée Générale de la Colmarienne des Eaux et d'un représentant à l'Assemblée Spéciale	DCM-2026-05-27	Adopté à l'unanimité
7	Approbation de la convention de servitudes pour les ouvrages souterrains avec Enedis	DCM-2026-05-28	Adopté à l'unanimité
8	Instauration du principe de la redevance réglementée pour chantier(s) provisoire(s) électricité	DCM-2026-05-29	Adopté à l'unanimité
9	Examen de demandes de droit de préemption urbain	/	/
10	Informations relatives aux décisions prises par délégation	/	/
11	Informations courantes	/	/
12	Divers	/	/

Nom et prénom	Qualité	Signature
TANTET-LORANG Nathalie	Maire	
Clémentine WECK	Secrétaire de séance	